

Pouvoir adjudicateur :

Commune de Sainte-Marguerite-sur-Mer

2220, route de la Mer
76119 Sainte-Marguerite-sur-Mer

Dossier de Consultation des Entreprises

Commune de Sainte Marguerite-sur-Mer (76)
Assainissement des façades de l'église Sainte-Marguerite

TRANCHE 3

ACTE D'ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

Maîtrise d'œuvre :

L'atelier Dantan
78, voie Charles de Gaulle
76980 Veules-les-Roses
contact@atelier-dantan.com

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX ACTE D'ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

LOT :

Marché n°

Montant en euro HT

Notifié le :

Objet du marché : **Assainissement des façades de l'église Sainte-Marguerite – Tranche 3**

Pouvoir adjudicateur :

Commune de Sainte-Marguerite-sur-Mer
2220, route de la Mer
764119 Sainte-Marguerite-sur-Mer

Procédure de passation : Marché public à procédure adaptée

Ordonnateur :

Commune de Sainte-Marguerite-sur-Mer

Comptable assignataire des paiements :

Commune de Sainte-Marguerite-sur-Mer

ARTICLE 1 – CONTRACTANT

Signataire (Nom, Prénom, Qualité et Adresse professionnelle du Signataire)

M.

En tant que représentant légal,

Signant pour mon propre compte
 Signant au nom et pour le compte de la Société

et

Agissant en tant que prestataire unique
 Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après, solidaire, conjoint

Prestataire individuel ou mandataire du groupement

Raison sociale :

Adresse :
.....

Code postal :
Bureau distributeur :
Téléphone :
Fax :
Courriel :
Numéro SIRET :
Numéro registre du commerce :
Ou répertoire des métiers :
Code APE :
N° TVA intracommunautaire :

En cas de groupement, cotraitant n°1

Raison sociale :
Adresse :

Code postal :
Bureau distributeur :
Téléphone :
Fax :
Courriel :
Numéro SIRET :
Numéro registre du commerce :
Ou répertoire des métiers :
Code APE :
N° TVA intracommunautaire :

En cas de groupement, cotraitant n°2

Raison sociale :
Adresse :

Code postal :
Bureau distributeur :
Téléphone :
Fax :
Courriel :
Numéro SIRET :
Numéro registre du commerce :
Ou répertoire des métiers :
Code APE :
N° TVA intracommunautaire :

Engagement,

- après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.), et des documents qui y sont mentionnés ;
- après avoir adhéré aux clauses du présent document ;

Je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée en euros, réalisée sur la base des conditions économiques du mois de remise de l'offre (dit mois 0).

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation (R.C.)

ARTICLE 2 - PRIX

2.1 Décomposition en lots

Le présent Marché global et forfaitaire, est décomposé de 1 lot, selon la désignation prévue à l'article 3 du CCAP.

2.2 Tranches : les travaux sont à réaliser au titre d'une Tranche Unique, sans option.

2.3 L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du prix global forfaitaire, est arrêtée à la somme de :

Montant hors taxe : €

TVA au taux de 20% : €

Montant TVA incluse : €

Montant TTC en lettre :

Valeur : Conditions économiques du mois de la remise des offres, appelé "Mois Zéro"
Les modalités de variations des prix, sont fixées au C.C.A.P.

2.4 Décomposition par intervenants en cas de groupement

Statut	Objet de la prestation	Montant Hors taxes
Mandataire		€
Cotraitant n°1		€
Cotraitant n°2		€

2.5 Sous-traitance envisagée et déclarée en cours d'exécution

Le tableau ci-après, indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, après avoir demandé, en cours de travaux, leur acceptation au pouvoir adjudicateur. Les sommes figurant à ce tableau, correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Nature de la Prestation	Montant de la Prestation HT en Euros
Total	

ARTICLE 3 - DELAIS

Les travaux seront exécutés dans le délai global de 4,5 mois, à compter de la date fixée par l'Ordre de Service qui prescrira de les commencer.

Ce délai ne comprend pas : les intempéries
les Congés Payés selon les règles du Code du Travail,
la période de préparation de 4 semaines

ARTICLE 4 – PAIEMENTS

4.1- Désignation du (des) compte(s) à créditer

Pour le prestataire individuel ou mandataire du groupement :

Titulaire du compte :

Etablissement :

Agence :

N° de compte :

Code Banque :

Code guichet :

Clé RIB :

376 WILSON

Pour le contractant 1 :

Titulare du compte :
Etablissement :

Etablissement :
Agence :

Agente :
Nº do co

Nº de completo:
Código Banco:

Code Banque :
Code guichet :

Code guichet :
Clé PIP :

Cle RIB :

Pour le cotraitant 2 :

Titulaire du compte :

Etablissement :

Agence :

N° de compte :

Code Banque :

Code guichet :

Clé RIB :

4.2 - Avance

Pour les marchés dont le montant est supérieur à 50 000.00 € H.T. et dont le délai d'exécution est supérieur à 2 mois.

Accepte l'avance (5%) Refuse l'avance

J'affirme, (nous affirmons), sous peine de résiliation du Marché, ou de mise en régie à mes torts exclusifs, (à nos torts exclusifs), que la Société pour laquelle j'interviens (non intervenons) ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code de la Commande publique.

Les déclarations similaires des éventuels Sous-Traitants énumérés ci-avant, sont annexées au présent Acte d'Engagement.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A

Le

Signature du Candidat ou du Mandataire du Groupement

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Fait en un seul original

A

Le

Signature du Représentant du Pouvoir Adjudicateur

La notification du marché se fera via le profil acheteur de la commune. La notification du marché ne peut plus se faire par courrier.

Nantissement ou cession de créance

Copie certifiée conforme à l'original, délivrée en unique exemplaire, pour être remise à l'Etablissement de crédit, en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément aux articles L.2191-8 et R.2191-45 à R.2191-53 du Code de la Commande publique facilitant le crédit aux Entreprises en ce qui concerne :

la totalité du Marché
 la partie des prestations évaluées en €uros à :

et devant être exécutées par :

en qualité de : Titulaire Co-Traitant Sous-Traitant

A

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur